

L'Hebdo indépendant

Bulletin n° 629
du 6 avril 2017

par Robert del PICCHIA,

Sénateur
des Français établis
hors de France

ÉLECTIONS 2017 : DEMANDEZ LES PROGRAMMES !

Voici les propositions spécifiques pour les Français de l'étranger (dans l'ordre de parution).

François FILLON : son programme pour les Français de l'étranger.

- **Fiscalité** : « Réaffirmer le principe de territorialité du système d'imposition français en exemptant définitivement de la CSG-CRDS les revenus du patrimoine des non-résidents fiscaux et en étendant à nos compatriotes résidant à l'étranger le principe de déductibilité des charges sur leurs revenus français ».
- **Enseignement** : « repenser le modèle » de l'AEFE en « en distinguant le fonctionnement, l'investissement, la pédagogie, en clarifiant les statuts des personnels, et en accordant une plus grande autonomie aux chefs d'établissement ». Il souhaite également « dresser un inventaire global des besoins des établissements » « suivi d'un plan de financement ». Il juge également nécessaire de « soutenir le développement d'établissements bilingues en France ». François FILLON s'intéresse également à l'accueil en France des bacheliers des établissements AEFE.
- **Services consulaires** : poursuite de la dématérialisation des démarches. « Moderniser et rationaliser notre dispositif consulaire en renforçant la mutualisation des moyens ». Il faut également se pencher sur « le rôle et les moyens des consuls honoraires ».
- **Sécurité** : « Inculquer la culture du risque » ; renforcement du dispositif des îlotiers.
- **Protection sociale** : simplifier et faciliter le retour ; meilleure coordination des régimes de retraite pour « assurer la continuité des prestations » ; François FILLON se penche également sur la question des retraites multilatérales.
- **Représentation** : élection au suffrage universel de l'AFE en 2020 et rétablissement du vote par Internet pour les législatives, avec éventuellement généralisation à tous les scrutins.

Toutes les propositions : <https://www.fillon2017.fr/projet/francais-etranger/>

Emmanuel MACRON a défini son programme pour les Français de l'étranger. Le candidat d'En Marche a dressé un « diagnostic » :

- **Éducation** : c'est la priorité et « partout où cela est possible, d'autres établissements doivent ouvrir leurs portes ». Ses propositions : les établissements pourront emprunter de l'argent avec la garantie de l'État ; nouveaux critères de bourses scolaires ; développer et encourager « l'autonomie » des établissements du réseau AEFE.
- **Fiscalité et sécurité sociale** : l'ancien ministre de l'Économie constate un sentiment « d'iniquité » en matière de fiscalité, de protection sociale et de retraites. Il explique que les recettes de la CSG-CRDS auxquelles les revenus immobiliers des Français de l'étranger sont soumis depuis « 2013 » sont « affectées à des dépenses de solidarité non contributives et non pas au financement direct de la Sécurité sociale ». Il promet néanmoins de « réexaminer le régime mis en place en 2013 ». Emmanuel MACRON souhaite aussi « faciliter l'accès à la Caisse des Français de l'étranger ».
- **Proximité**. Emmanuel MACRON constate un sentiment « d'éloignement » des Français établis à l'étranger. Il propose « plus de dialogue, plus de participation et plus de simplification ». Il mise sur la « modernisation de l'administration » et la « dématérialisation des démarches, avec la création d'un compte citoyen en ligne » (déjà annoncé par la Direction des Français de l'étranger il y a un an).
- **Représentation** : le candidat d'En marche veut renforcer le mandat des conseillers consulaires et étendre le vote par Internet « aux élections présidentielles », « en toute sécurité ».

Le programme : <http://www.en-marche.fr/emmanuel-macron/le-programme/fran%C3%A7ais-de-l-etranger>

Benoît HAMON a écrit aux Français de l'étranger. Le candidat désigné par la primaire du parti socialiste veut « *continuer à accompagner nos 2,5 millions de compatriotes établis à l'étranger* » et « *un service public de qualité à l'étranger*. » Ses priorités :

- « **l'éducation**, avec une limitation des frais de scolarité et un développement de l'offre éducative alternative » ; mais aussi renforcer le financement de l'AEFE et développer les ressources éducatives ; Benoît HAMON souhaite améliorer l'accès aux études secondaires en France ;
- la « **modernisation de l'action consulaire** pour un accès facilité » des « Français.e.s de l'étranger » aux services publics et « garantir la dimension universelle » du réseau consulaire ;
- le **renforcement de la protection sociale** « avec un accès facilité des familles les plus modestes à la Caisse des Français de l'Étranger » et suppression du délai de carence lors du retour en France ;
- la « **lutte contre toute discrimination**, liée à la pluri-nationalité, en refusant toute distinction entre les Français, dans leur vie au quotidien ou dans leur mobilité » ;
- la « **création d'un guichet unique** pour le soutien des PME » ; éligibilité au projet de « Social business act » et facilitation de l'accès aux financements à tous les stades de croissance des entreprises.
- **l'effort budgétaire pour la sécurisation** des espaces diplomatiques, consulaires, culturels et éducatifs ouverts aux Français-es à l'étranger.

Jean-Luc MÉLENCHON veut un impôt universel : la nationalité deviendrait le critère d'imposition. Le contribuable déclarerait en France ses revenus mondiaux et si, à revenus équivalents, son imposition française aurait été supérieure, il s'acquitterait, en France, de cette différence. Selon le candidat, comme cela, « *les riches ne partiront pas* ». Voir la vidéo (à environ 7 minutes et 30 secondes) : <http://melenchon.fr/2017/01/09/propose-limpot-universel/> Comment évaluer son impôt ? Sur le « simulateur », on peut « *expérimenter la Révolution Fiscale proposé par la France Insoumise* » en « moins de 10 secondes » : <https://impots.jlm2017.fr/>

Marine LE PEN a présenté « 144 engagements » en guise de programme présidentiel. Dans le chapitre « *Une France qui crée et qui rayonne* », deux « engagements » intéressent plus particulièrement les Français de l'étranger : « 108 : Renforcer le réseau des écoles et des lycées français dans le monde. » « 111 : Mettre un coup d'arrêt à la politique de vente à l'étranger et au privé de palais et bâtiments nationaux. » Sur le site de la Fédération des Français de l'étranger, on peut trouver [un édito de Marine LE PEN](#) où elle explique défendre une « diplomatie vraiment souveraine ». « Nous sommes pleinement engagés contre les fermetures de consulats programmées par le gouvernement français. Au-delà, nous plaçons la défense de vos droits de Français à l'Étranger comme une priorité absolue : accès aux prestations sociales, scolarisation de vos enfants dans les meilleures conditions dans nos établissements, assurance au plus haut niveau de votre protection consulaire. »

Nicolas DUPONT-AIGNAN. [Son programme est en ligne](#) : pour « défendre les droits des Français de l'étranger », il propose la nomination d'un « ministre délégué auprès du ministre des Affaires étrangères, avec une autorité reconnue » et une réforme de l'Assemblée des Français de l'étranger pour « mieux entendre leurs préoccupations ». Il souhaite un « dispositif permanent d'aide aux victimes piloté par la direction des Français de l'étranger et l'administration consulaire » et la dématérialisation des démarches administratives. Pour le candidat de Debout la France, « L'école de la République doit être garantie aux jeunes Français de l'étranger », soit : « améliorer la relation entre l'AEFE et les établissements scolaires de droit local » et « renforcer les moyens éducatifs privés », mais aussi « établir dans chaque pays / villes des « plans école » supervisés par les élus consulaires ».

Jean LASSALLE : <http://jeanlassalle2017.fr/le-projet-de-jean-lassalle/>

Philippe POUTOU (NPA) : <https://poutou2017.org/programme> ou [télécharger ici](#)

Nathalie ARTHAUD (Lutte ouvrière) : <http://www.nathalie-arthaud.info/nos-positions>

François ASSELINEAU (« UPR ») : <http://www.asselineau2017.fr/>

Jacques CHEMINADE : <http://www.cheminade2017.fr/-Projet-2017->